# Programme de Formation

## Recyclage habilitation électrique B1B1V - B2B2V - BR - BC - H0V

## Organisation

**Durée :** 14 heures

**Mode d'organisation :** Présentiel

## Contenu pédagogique

### *Public visé*

Tous **collaborateurs électriciens** assurant les travaux, la maintenance préventive et corrective des installations électriques en très basse tension (**0 à 50 volts**) et en basse tension (**de 50 à 1000 volts**), ainsi que la conception d'installation électrique.

### *Objectifs pédagogiques*

Cette formation vise à faire habiliter par l'employeur les collaborateurs électriciens dont les tâches reposent sur la réalisation de travaux d'ordre électrique sur des installations électriques en basse tension. À l'issue de la formation, les participants seront en mesure :

- **D'analyser** et appréhender le facteur « *risque électrique* » dans leur environnement de travail (Article D.3.1.9.2 norme NFC18-510),
- **De connaître, d'appliquer et faire appliquer** les prescriptions de la norme NFC 18-510 (version de janvier 2012) visant à se prémunir du risque électrique, son équipe et lui-même (Article D.3.1.9.2 norme NFC18-510),
- **De connaître** les limites de leurs attributions et domaines d'intervention sur les installations électriques existantes (Article D.3.1.9.2 norme NFC18-510),
- **D'installer et d'utiliser** des équipements de protection individuelle et collective,
- **De se prémunir du risque électrique** lié à l'utilisation d'outils à main ou électroportatifs,
- **De connaître et d'appliquer** les consignes liées aux procédures de consignations,
- **De renseigner une attestation de consignation en une ou deux étapes,**
- **De renseigner et transmettre un avis de fin de travail,**
- **De connaître et d'appliquer** les préconisations normalisées relatives aux travaux d'ordre électrique hors tension dans le domaine de la basse tension et au voisinage de pièces nues,
- **D'adopter une conduite adaptée** en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique (Article 13 norme NFC18-510).

### *Description*

**La formation Recyclage habilitation électrique B1B1V B2B2V BR BC** est conçue pour les collaborateurs électriciens en basse tension. Elle se déroule sur une durée de **deux jours** et permet d'approfondir la connaissance des **risques électriques** en milieu de travail. Le programme est structuré autour des modules suivants :

**Thématiques théoriques**

**Module 2 Référentiel INRS – Thèmes communs**

- **Effets du courant sur le corps humain :** électrisation, électrocution, brûlure,
- **Ouvrages ou installations :** domaines de tension, limites et reconnaissance des matériels,

- **Zones d'environnements et leurs limites,**
- **Habilitation :** principe, symboles, limites et formalisation,
- **Analyse des risques** et mise en œuvre des principes généraux de prévention,
- **Surveillance des opérations,**
- **Mise en sécurité d'un circuit :** mise hors tension, VAT, consignation, mise hors de portée,
- **Équipement de protection collective :** identifier, vérifier, utiliser,
- **Équipements de travail utilisés (échelles, outils à main...) :** risques et mise en œuvre,
- **Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques,**
- **Évaluation du risque électrique.**

**Thématique pratiques**

**Module 8 - Référentiel INRS**

- **Limites de l'habilitation ,**
- **Caractérisations des travaux et limites :** Hors tension, sous tension avec ou sans voisinage,
- **Chargé de consignation et chargé d'exploitation électrique :** Rôle, instructions, échange d'informations,
- **Habilitation :** symboles et limites,
- **Mesures de préventions à appliquer lors des travaux :** éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, et respecter,
- **Matériels électriques dans leur environnement :** fonction, caractéristiques, identification,
- **Documents applicables lors des travaux :** instructions de sécurité, attestation de consignation, attestation de première étape de consignation, autorisation de travail, avis de fin de travail,
- **Équipements de travail utilisés :** risques, vérification, identification, utilisation.

**Base réglementaire :**

- Décret n°2010-1118 du 22 septembre 2010
- Articles R4544-9 et R4544-10 du code du travail,
- NORME NFC18-510 (Janvier 2012),
- Documents INRS (ED6127 et ED6187).

## *Prérequis*

Les participants doivent disposer dans le domaine de tension considéré sur les ouvrages ou les installations électriques, des compétences en électricité résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle, et notamment :

- **Différencier** les grandeurs électriques, telles que **courant**, **tension**, **résistance**, **puissance**, **alternatif** et **continu**,
- **Identifier** les dispositifs de protection contre les contacts directs et indirects,
- **Identifier** les équipements électriques dans leur environnement (*fonctions: séparation, protection commande, etc.*),
- **Lire** un schéma électrique et **reconnaître** les matériels à partir de leurs symboles.

## *Modalités pédagogiques*

La formation utilise une approche **participative**, favorisant les échanges entre participants pour un apprentissage enrichi. Les apports théoriques sont complétés par des mises en pratique concrètes, permettant aux stagiaires d'appliquer immédiatement les **concepts appris**.

Les formateurs encouragent les **discussions** autour des expériences professionnelles des participants pour une meilleure assimilation des connaissances.

## *Moyens et supports pédagogiques*

Pour assurer une formation de qualité, plusieurs moyens et supports pédagogiques sont mobilisés :

- **Une salle de formation** équipée d'un vidéoprojecteur et de supports visuels tels que tableaux et storyboards.
- **Des documents normalisés** qui servent de référence pour la mise en pratique des normes de sécurité.
- **Des maquettes pédagogiques** qui permettent des exercices pratiques et une meilleure compréhension des enjeux liés à la sécurité électrique.
- **Des équipements de protection individuelle**, tels que des gants, des écrans faciaux et d'autres matériels de sécurité, sont fournis pour garantir la sécurité des participants lors des exercices pratiques.

## *Modalités d'évaluation et de suivi*

Les participants seront évalués par le biais de **questionnaires à choix multiples (QCM)** pour les aspects théoriques. Pour les compétences pratiques, plusieurs évaluations seront effectuées en fonction du type d'habilitation et du groupe.

Les conditions de réussite incluent la participation à l'intégralité de la formation et l'obtention d'un **résultat satisfaisant** aux évaluations.

## *Informations sur l'admission*

**Les candidats intéressés** sont invités à s'inscrire en consultant notre site internet ou en prenant contact directement avec notre organisme. Pour garantir une admission réussie, il est recommandé de :

- **Déterminer et attribuer** le type d'habilitation adéquat en fonction des tâches à accomplir et des responsabilités à assumer.
- **Vérifier les conditions d'accessibilité** et engager une discussion sur les adaptations nécessaires en cas de situation de handicap.

## *Informations sur l'accessibilité*

Notre centre de formation est **idéalement situé** à **Saint-Maur-des-Fossés**, à seulement **3 minutes à pied** de la gare RER **Saint-Maur Créteil**. Cette proximité avec les transports en commun facilite l'accès pour nos apprenants, qu'ils viennent de la région parisienne ou d'ailleurs.

Nos locaux sont conçus pour garantir une accessibilité optimale :

- **Accès PMR :** Entrées et circulations adaptées aux personnes à mobilité réduite,
- **Sanitaires adaptés :** Toilettes accessibles aux normes PMR,
- **Signalétique claire et visible :** Informations visuelles et directionnelles adaptées,
- **Stationnement :** Places de parking réservées aux personnes en situation de handicap,
- **Équipements spécifiques :** Mise à disposition de sièges ergonomiques si nécessaire.